

Vaud

18.10.2012

Pêcheurs cherchent cabanes désespérément

Le nombre de pêcheurs professionnels sur le lac Léman augmente. Mais, concurrencés par les villas et les hôtels de luxe, ils ne trouvent plus de cabanes où déposer leur pêche et leur matériel.



Ils sont sept à avoir réussi l'examen organisé fin septembre par le Service vaudois de la faune et de la nature. Dès janvier 2013, ils pourront lancer leurs filets dans le lac, portant de 54 à 61 le nombre de pêcheurs professionnels autorisés à travailler dans les eaux vaudoises du Léman. Encore faut-il qu'ils disposent d'une cabane.

«Trouver un local où préparer les poissons relève du calvaire, explique Christophe Liechti, qui s'est lancé dans la pêche en 2010. Ça peut faire ou défaire une profession.»

Située le plus près possible du lieu d'amarrage du bateau, la fameuse «cabane» est un petit laboratoire dans lequel le pêcheur nettoie le poisson, lève les filets, les met sous vide, prépare ses spécialités et stocke son matériel. Or, les cabanes se font rares. Alors que gourmets et restaurateurs s'arrachent les produits d'un lac dont les ressources sont plus riches que jamais, les pêcheurs font les frais de l'engouement immobilier pour les rives du Léman. «On n'a jamais attrapé autant d'espèces commercialisables. Chaque année voit un nouveau record de capture de féra, se réjouit Frédéric Hofmann, conservateur de la pêche et des milieux aquatiques du canton de Vaud. Mais les pêcheurs peinent à trouver des locaux.» Le problème s'étend aux places d'amarrage pour les bateaux: selon les communes, il faut jusqu'à quinze ans pour en obtenir une. Et les pêcheurs ne bénéficient pas toujours de la priorité sur les listes d'attente.

Le plus jeune pêcheur du lac

Alton Cocaj a presque 19 ans. Il a passé l'examen en septembre – ce qui fait de lui le plus jeune pêcheur du lac – et il rêve d'une cabane à lui. Mais, malgré les lettres adressées aux communes, cette perspective paraît lointaine. Aucun local ne se libère pour l'instant. Il va probablement continuer à travailler avec Emmanuel Torrent à Tolochenaz, chez qui il a effectué son stage. Son patron est sensible à la situation d'Alton. Pour devenir pêcheur, lui-même a fait l'apprentissage de la patience. Après un stage en 1997, il attend jusqu'en 2002 en travaillant pour le CICR l'ouverture par le canton de nouvelles concessions de pêche. L'examen réussi, il rachète le matériel d'un pêcheur retraité et installe sa petite entreprise dans la cabane de ce dernier.

Avant de réaliser que le retraité y passe tout son temps. En 2008, il devient enfin seul maître à bord. «L'Etat octroie des droits de pêche, mais ne se préoccupe pas de l'installation des pêcheurs, regrette Joël Vuadens, pêcheur à Founex, dont le fils vient, lui aussi, de réussir l'examen. Les nouveaux pêcheurs doivent se débrouiller seuls. Des jeunes s'installent alors dans des espèces de favelas qui ont à peine l'eau courante. Or, nous travaillons un produit de bouche. L'hygiène est importante.» Une grande partie des pêcheurs préparent leurs poissons dans des locaux non conformes aux normes sanitaires européennes. Ne trouvant pas de cabane, certains pêcheurs choisissent d'installer leur laboratoire loin du lac, dans le garage de leur maison par exemple. Ils sont huit dans le canton de Vaud à transporter chaque jour poissons, filets et bouées dans le coffre de leur voiture. L'actuel président du Syndicat intercantonal des pêcheurs professionnels du Léman, Henri-Daniel Champier, en sait quelque chose. Il a passé des années à préparer son poisson dans une cabane sans électricité avant d'économiser assez pour s'acheter une maison et transformer le garage en local de pêche. Enfin, il a pu retourner au bord du lac. C'était il y a dix ans. Il a trouvé une cabane dans le port de Clarens. «Une véritable aubaine»: il dispose de l'eau courante, de l'électricité et d'une place d'amarrage tout près.

«On embête tout le monde»

«On donne des millions aux vigneron pour la promotion de leurs vins, les agriculteurs reçoivent des milliards de paiements directs, mais pour les pêcheurs, c'est comme en Russie, niet niet! On ne reçoit rien ou presque: quelques alevins de truites ou d'ombles par hectare. Ma cabane est située en zone parcs et jardins. Pourquoi détermine-t-on des zones agricoles, des zones forestières, mais pas de zones d'exploitation de pêche? Notre syndicat a demandé au canton de favoriser l'établissement des pêcheurs, ça reste lettre morte. Les pêcheurs sont trop peu de choses. Nous n'avons aucun poids politique», conclut Henri-Daniel Champier. Les intérêts des pêcheurs vont souvent à l'encontre de ceux des communes et des riches habitants du bord du lac. «Les pêcheurs embêtent tout le monde, dénonce Joël Vuadens, qui a présidé le syndicat des pêcheurs pendant dix ans, avant Henri-Daniel Champier. Les propriétaires de terrains se mobilisent contre les projets d'installation de pêcheries.» Alors qu'il louait un emplacement sur la Côte, les voisins lui ont demandé de s'engager à ne pas allumer son moteur à moins de 200 mètres du bord. «Les pêcheurs ne sont pas toujours les bienvenus dans les ports, confirme Philippe Tavel, le garde-pêche en charge de la région qui s'étend de Lausanne à Rolle. Ils perturbent le confort des plaisanciers en faisant du bruit à 4 heures du matin.»

Quand ils n'ignorent pas les difficultés que vivent les pêcheurs, les municipaux peuvent être tentés de se voiler la face. Patrick Simon, municipal de Tannay, impute le manque de cabanes aux pêcheurs à la retraite: «Les pêcheurs devraient prouver qu'ils exercent. Beaucoup de vieux pêcheurs ne sont plus en activité mais bénéficient d'un emplacement qu'ils ne veulent pas remettre». Un point de vue contredit par Joël Vuadens: «Autrefois, le vieux pêcheur remettait sa cabane à un jeune. Il lui vendait son train de pêche et son permis, ce qui lui assurait une sorte de deuxième pilier». Le prix du permis pouvait, en effet, atteindre 100'000 francs. «Aujourd'hui, le pêcheur ne peut remettre que son matériel. Les permis ne sont plus vendus, mais attribués par l'inspection cantonale de la pêche. Or, les vieux, il faut qu'ils mangent. Ils reçoivent l'AVS et sont obligés de pêchoter jusqu'à la fin de leurs jours. Les seuls vieux pêcheurs qui ont arrêté de pêcher, ils sont morts!»

Seul sur sa barque

Les pêcheurs sont certes peu nombreux face à des intérêts financiers colossaux. Ils bénéficient pourtant de la sympathie d'une bonne partie de la population. Pourquoi ne parviennent-ils pas à faire entendre leur voix ?

Hormis la politique et les gros sous, c'est une question de caractère. «La pêche, c'est tellement personnel!», s'exclame Emmanuel Torrent. Souvent solitaires, les pêcheurs éprouvent des difficultés à se fédérer. L'ignorance des communes à leur sujet trahit un certain défaut de communication. «En tant que président du syndicat des pêcheurs, j'ai pris des initiatives, je me suis adressé au canton, au service des eaux. J'ai essayé de faire bouger les choses, mais dans le canton de Vaud, les choses prennent du temps...», fait remarquer Henri-Daniel Champier. Il regrette aussi le manque de solidarité: «Une fois installé dans une cabane, pourquoi on se décarcasserait pour les autres?».

Christophe Liechti ne s'est pas inscrit au syndicat parce que ses membres «n'arrivent pas à se mettre d'accord». De Villeneuve, il travaille avec les pêcheurs français, chez qui il a découvert une entraide plus grande. Ils lui expliquent des techniques de pêche, commandent du matériel en gros, se dépannent mutuellement en cas de grosses commandes. Un état d'esprit peu habituel en Suisse, du moins chez les pêcheurs âgés. «Les vieux ne partagent pas, ils ont peur qu'on leur pique leur poisson», confirme Emmanuel Torrent. Les jeunes pêcheurs ont un autre état d'esprit. Ils parviendront peut-être à faire front commun pour défendre la profession.

Aude Pidoux

Les municipaux ne voient pas le problème

Malgré les efforts du service d'inspection de la pêche, qui préavise tous les projets d'agrandissement de ports, les incitant à prévoir une place pour les pêcheurs, les communes sont peu au fait des difficultés de ces derniers. «Il faudrait que la profession soit reconnue par la Confédération afin que les emplacements de pêche ne dépendent pas que du bon vouloir de l'un ou l'autre municipal», estime Christophe Liechti, pêcheur à Villeneuve. Florence Nicollier, cheffe du service de police du commerce de la ville de Lausanne, dit ne pas avoir eu vent de la pénurie de places. Elle n'a reçu ni doléances de pêcheurs ni recommandations du canton. «Je dirais même qu'on essaie de les chouchouter, nos pêcheurs!»: la ville de Lausanne a entièrement aménagé un ponton pour le pêcheur du port d'Ouchy et va bientôt rénover ceux des deux pêcheurs de Vidy. Nyon, avec son village de cinq cabanes, fait figure de modèle, de l'avis des pêcheurs. A Paudex, le nouveau port disposera d'une pêcherie sur demande expresse du canton: l'emplacement n'avait pas été prévu sur les plans d'origine. «Mais ça ne nous dérange pas, au contraire, il est important de donner de la place aux pêcheurs», remarque le municipal Alain Meystre. La ville de Vevey a vendu la parcelle sur laquelle se dressait la cabane du pêcheur sous condition qu'un local lui soit réservé dans la nouvelle construction. Pas question, en revanche, d'envisager un deuxième emplacement de pêcherie sur la commune: «Le filet de perche se fait de plus en plus rare, assène Gilles Altermath, chef du service des finances de la ville de Vevey, en charge des parcelles communales. Un pêcheur a déjà de la peine à tourner, il n'y a aucune raison de créer une autre place». Ce que dément le principal intéressé, Patrice Brügger, qui dit crouler sous les commandes. «Les communes ne font pas beaucoup d'efforts pour les pêcheurs professionnels. On est des encoubles», dit-il à la vaudoise.

Et à part les perches?

Les amateurs de pêche vous le diront: dans le Léman, il n'y a pas que des perches! Le lac compte une trentaine d'espèces de poissons. En voici cinq.

Le brochet

Famille des ésofidés

Carnassier, le brochet peut atteindre 15 kg pour 130 cm et même parfois davantage. Sa voracité extrême, sa grande fécondité et la rapidité de sa croissance en font l'ennemi le plus dangereux des habitants du Léman. Il vit généralement en solitaire, sauf à l'époque du frai.

Commun dans le Léman, surtout dans ses parties marécageuses, le brochet est estimé pour sa chair blanche et délicate. Durant sa longue vie meurtrière, un spécimen de 12 ans mesurant un mètre aura dévoré 2500 poissons pouvant atteindre jusqu'au tiers de son poids.

L'épinoche

Famille des gastérostéidés

D'une longueur maximale de 8 cm, cet étonnant poisson se caractérise par la présence, devant la nageoire caudale, d'épines mobiles et indépendantes. Son corps est dépourvu d'écailles, mais protégé par une rangée de plaques osseuses. De mars à juillet, la parure du mâle, normalement argentée, devient rouge pour attirer les femelles dans un nid qu'il a construit sur le fond du lac avec des brindilles. Dès qu'une femelle y a pondu ses œufs, il la chasse aussitôt pour en «draguer» une autre. Après avoir vaillamment défendu «son» couvoir contre les autres mâles,

l'épinoche a le plaisir de voir éclore les œufs au bout de 4 à 27 jours selon la température de l'eau. Il gardera les petits au nid durant à peu près une semaine avant que ceux-ci ne se dispersent.

La carpe

Famille des cyprinidés

Malgré ses formes quelque peu massives, la carpe n'en est pas moins élégante. D'un bleu noir tirant sur le vert ou brun jaunâtre, ce poisson à la chair délicieuse possède des reflets dorés ou rougeâtres sur les flancs. Potentiellement menacée, ses sites de reproduction, près du littoral, étant de plus en plus dérangés par l'activité humaine, elle se nourrit de puces d'eau, de larves de diptères, d'autres insectes aquatiques ou de petits mollusques et, occasionnellement, de grenouilles, d'épinoches ou d'alevins.

L'omble chevalier

Famille des salmonidés

Originaire des zones arctiques, l'omble se plaît dans les lacs aux eaux profondes, froides et bien oxygénées. Pouvant atteindre 80 cm, sa taille courante se situe vers 30 cm. Il est assez fréquent dans le Léman bien que menacé. Dès fin novembre, il remonte des profondeurs pour déposer quelque 2000 œufs par kilo de son poids dans des endroits caillouteux et graveleux, dans la région du château de Chillon ou près de la pointe d'Yvoire. Se nourrissant d'organismes planctoniques et de jeunes poissons, il est l'un des salmonidés dont la chair est la plus fine et la plus savoureuse.

La féra

Famille des salmonidés

A Neuchâtel, on l'appelle palée. En fait, la féra d'aujourd'hui est plus précisément un corégone, introduit dans le Léman après 1920, année où la surexploitation a fait disparaître la féra originelle du lac. Essentiellement planctophage, pouvant atteindre 5 kg pour une longueur d'environ 70 cm, ce poisson très fin, qui vit en groupes plus ou moins compacts, fraie sur les hauts-fonds rocailleux et graveleux du lac de décembre à janvier.

Simon Vermot